



TARIFS STATIONNEMENT

PAYANT

du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

GRATUIT

les samedis, les dimanches, les jours fériés

2 heures de gratuité

sur la place Martial Brigouleix

sur le parking du Centre Culturel et Sportif (haut)

30 minutes

sur le reste de la voirie

Cette disposition est valable une fois par jour et par véhicule avec ou sans paiement, sur le premier ticket de la journée.

Stationnement avec horodateur

Un ticket horodateur est néanmoins indispensable afin de justifier l'heure de début de stationnement des automobilistes.

Stationnement avec l'application PayByPhone

L'utilisateur doit se connecter sur l'application afin de valider le temps de gratuité.

Zones de courte durée

dans la limite ne dépassant pas **2 h 30**

Avenue Winston Churchill (entre ses intersections avec la rue Sergent Lovy et l'avenue Victor Hugo)

Avenue Victor Hugo

Avenue Charles De Gaulle

Rue du Trech

Place Berteaud

Carrefour du Trech

Rue Souham (de l'intersection avec la rue du Trech / av. R. Poincaré jusqu'à l'intersection avec la rue Pièce Verdier)

Zones de moyenne durée en dehors des voies « zones de courte durée »

dans la limite ne dépassant pas **4 h 30**



TARIFS STATIONNEMENT

Moyenne Durée Gratuité		Moyenne durée		Courte durée Gratuité		Courte durée	
15 min	Gratuites	17 min	0,60 €	15 min	Gratuites	17 min	0,60 €
30 min	Gratuites	22 min	0,80 €	30 min	Gratuites	22 min	0,80 €
46min	0,60 €	28 min	1,00 €	46min	0,60 €	28 min	1,00 €
52min	0,80 €	33 min	1,20 €	52min	0,80 €	33 min	1,20 €
57min	1,00 €	38 min	1,40 €	57min	1,00 €	38 min	1,40 €
1h03	1,20 €	44 min	1,60 €	1h03	1,20 €	44 min	1,60 €
1h08	1,40 €	49 min	1,80 €	1h08	1,40 €	49 min	1,80 €
1h14	1,60 €	55 min	2,00 €	1h14	1,60 €	55 min	2,00 €
1h19	1,80 €	1h	2,20 €	1h19	1,80 €	1h	2,20 €
1h25	2,00 €	1h06	2,40 €	1h25	2,00 €	1h06	2,40 €
1h30	2,20 €	1h11	2,60 €	1h30	2,20 €	1h11	2,60 €
1h36	2,40 €	1h17	2,80 €	1h36	2,40 €	1h17	2,80 €
1h41	2,60 €	1h22	3,00 €	1h41	2,60 €	1h22	3,00 €
1h47	2,80 €	1h28	3,20 €	1h47	2,80 €	1h28	3,20 €
1h52	3,00 €	1h33	3,40 €	1h52	3,00 €	1h33	3,40 €
1h57	3,20 €	1h39	3,60 €	1h57	3,20 €	1h39	3,60 €
2h03	3,40 €	1h44	3,80 €	2h03	3,40 €	1h44	3,80 €
2h08	3,60 €	1h50	4,00 €	2h15	10,00 €	1h50	4,00 €
2h14	3,80 €	1h55	4,20 €	2h30	25,00 €	1h55	4,20 €
2h19	4,00 €	2h00	4,40 €			2h	4,40 €
2h25	4,20 €	2h06	4,60 €			2h15	10,00 €
2h30	4,40 €	2h11	4,80 €			2h30	25,00 €
2h36	4,60 €	2h17	5,00 €				
2h41	4,80 €	2h22	5,20 €				
2h47	5,00 €	2h28	5,40 €				
2h52	5,20 €	2h33	5,60 €				
2h58	5,40 €	2h39	5,80 €				
3h03	5,60 €	2h44	6,00 €				
3h09	5,80 €	2h50	6,20 €				
3h14	6,00 €	2h55	6,40 €				
3h19	6,20 €	3h01	6,60 €				
3h25	6,40 €	3h06	6,80 €				
3h30	6,60 €	3h12	7,00 €				
3h36	6,80 €	3h17	7,20 €				
3h41	7,00 €	3h22	7,40 €				
3h47	7,20 €	3h28	7,60 €				
3h52	7,40 €	3h33	7,80 €				
3h58	7,60 €	3h39	8,00 €				
4h03	7,80 €	3h44	8,20 €				
4h15	15,00 €	3h50	8,40 €				
4h30	25,00 €	3h55	8,60 €				
		4h01	8,80 €				
		4h15	15,00 €				
		4h30	25,00 €				

STATIONNEMENT / JOUR / VEHICULE

4.80 € (par jour et par véhicule)

sur <https://tulle.e-habitants.com> (règlement en ligne par CB)

à la plate-forme accueil de la mairie (règlement par chèque ou CB)

au Service Sécurité Domaine Public (règlement par chèque uniquement)

↳ LES DIFFERENTS
ABONNEMENTS ↳

TARIFS « Professionnel »

(à nécessité de mobilité régulière du véhicule)

Liste non exhaustive : artisan, professionnel de santé (infirmier libéral, médecin, kiné...), professionnel des services à domicile pour les personnes âgées ou malades, commerçant exerçant des livraisons ou son activité à domicile (la mention « livraison » ou « à domicile » doit être impérativement inscrite sur le Kbis)

VALABLE SUR TOUTES LES ZONES

Abonnement / véhicule

SIEGE SOCIAL SUR TULLE

20.00 € par mois

200.00 € par an

SIEGE SOCIAL HORS TULLE

23.00 € par mois

230.00 € par an

Sur présentation obligatoire

- ✚ du Kbis ou d'une carte professionnelle ou de l'enregistrement à l'ordre des médecins-infirmiers-avocats
- ✚ de la carte d'identité,
- ✚ de la carte grise au nom du professionnel (nom de l'enseigne-raison sociale et/ou nom propre du professionnel)

TARIFS « Particulier » RESIDENT

1 abonnement = 1 véhicule (= 1 carte)

9.50 €	par semaine
25.00 €	par mois
138.00 €	par semestre
250.00 €	par an

Abonnement supplémentaire (au-delà du 1^{er} / foyer fiscal)

UNIQUEMENT SUR LE TARIF ANNUEL

150.00 € / VEHICULE

Sur présentation obligatoire de justificatifs

- Justificatif de domicile [facture d'électricité - gaz, de téléphone (fixe ou mobile), d'internet...]
- Carte d'identité au nom de la personne titulaire du véhicule
- Carte grise au nom de la personne titulaire du véhicule

TARIFS « Particulier » VISITEUR (non-résident Tulle)

1 abonnement = 1 véhicule (= 1 carte)

11.50 €	par semaine
33.00 €	par mois
183.00 €	par semestre
333.00 €	par an

Sur présentation obligatoire de justificatifs

- Carte d'identité au nom de la personne titulaire du véhicule
- Carte grise au nom de la personne titulaire du véhicule

TARIFS « ETUDIANT-RESIDENT »

1 abonnement = 1 véhicule (= 1 carte)

10.50 €	par mois
25.00 €	par trimestre
84.00 €	par an

Sur présentation obligatoire de justificatifs

- Certificat de scolarité en cours de validité
- Justificatif de domicile [facture d'électricité - gaz, de téléphone (fixe ou mobile), d'internet...]
- Carte d'identité au nom de la personne titulaire du véhicule
- Carte grise au nom de la personne titulaire du véhicule
-

TARIFS « ETUDIANT-VISITEUR » (non-résident Tulle)

1 abonnement = 1 véhicule (= 1 carte)

14.00 €	par mois
33.50 €	par trimestre
112.00 €	par an

Sur présentation obligatoire de justificatifs

- Certificat de scolarité
- Carte d'identité au nom de la personne titulaire du véhicule
- Carte grise au nom de la personne titulaire du véhicule

Pour les abonnements :
Particulier-Résident
Particulier-Visiteur (non-résident Tulle)
Etudiant-Résident
Etudiant-Visiteur (non-résident Tulle)

ZONES NON AUTORISEES

Avenue Winston Churchill
(entre ses intersections avec la rue Sergent Lovy et l'avenue Victor Hugo)

Avenue Victor Hugo

Avenue Charles De Gaulle

Rue du Trech

Place Berteaud

Carrefour du Trech

Rue Souham
(de l'intersection avec la rue du Trech / av. R. Poincaré
jusqu'à l'intersection avec la rue Pièce Verdier)

Parking du Centre Culturel et Sportif (haut)

**PRISE EN CHARGE DES ABONNEMENTS
« STATIONNEMENT SUR VOIRIE » PAR UN
ORGANISME TEL QU'UNE BANQUE, UNE
COMPAGNIE D'ASSURANCE, UNE AGENCE
IMMOBILIERE... AU PROFIT DE LEURS EMPLOYES**

Une **demande écrite** doit être obligatoirement faite **par le directeur de l'organisme**, sur **présentation de justificatifs** (nom et coordonnées téléphoniques de chaque employé, cartes grises).

Le **tarif** sera **calculé individuellement en fonction du lieu de résidence de chaque employé (adresse figurant sur la carte grise)**, et sur la base de l'abonnement « particulier-résident » ou « particulier non-résident ».

Cas particulier : Si l'employeur justifie par courrier que son employé se déplace quotidiennement sur diverses voies de la ville pour raisons professionnelles uniquement, le tarif « professionnel à nécessité de mobilité » sera appliqué en fonction du lieu de résidence de l'employé (adresse figurant sur la carte grise)